FNTR

Communiqué de presse

Paris, le 28 septembre 2026

Crise des carburants : la FNTR exige une meilleure indexation, des contrôles renforcés, la prolongation des aides et une baisse de la fiscalité du carburant professionnel

Réunies ce lundi 28 septembre à la demande de la Présidente de la FNTR, Florence Dupasquier, les Instances de la FNTR ont dressé un constat sans appel : le désespoir gagne les entreprises de transport routier de marchandises confrontées à la flambée des coûts du carburant. Cette crise fragilise profondément les trésoreries des entreprises et menace l'activité d'un secteur qui fait tourner l'économie française.

Les Instances ont confirmé et précisé les demandes déjà formulées par la FNTR :

Renforcer l'indexation des coûts énergétiques par la loi : portée par la FNTR depuis plus de vingt ans et indispensable à l'équilibre économique des contrats de transport, elle doit être simplifiée afin de tendre vers l'application d'un seul indice de référence par énergie utilisée, correspondant au mois en cours, pour assurer une répercussion plus rapide et plus transparente des variations de prix.

La FNTR demande au Gouvernement d'intégrer sans délai l'amendement qu'elle porte depuis plusieurs mois sur ce sujet et dont la pertinence est aujourd'hui reconnue.

Renforcer les contrôles de la DGCCRF sur l'indexation carburant et les délais de paiement et les assortir, si nécessaire, de sanctions administratives. Alors que les pouvoirs publics renvoient régulièrement le secteur vers l'indexation des coûts énergétiques, la FNTR demande une transparence complète sur l'application réelle de la loi : combien de contrôles ont été réalisés, combien de mises en demeure ont été adressées et combien de sanctions ont été prononcées ? Les transporteurs sont en droit d'en connaître les résultats.

Prolonger les aides destinées aux entreprises de transport routier de marchandises, qui demeurent exclues des prorogations accordées à d'autres secteurs. Plus de quatre mois après les premières annonces gouvernementales, la FNTR demande l'ouverture rapide de la plateforme dédiée aux aides de juin, juillet et août, ainsi que le versement sans délai des aides d'avril et de mai encore dues à un nombre important d'entreprises. Conçues pour répondre à une situation d'urgence, ces aides perdent leur portée lorsqu'elles sont versées tardivement et placent les entreprises qui les attendent dans une situation économique encore plus critique.

Au-delà de ces demandes déjà formulées, les Instances de la FNTR souhaitent que le Gouvernement prenne une mesure supplémentaire : une baisse significative et temporaire des taxes sur les carburants professionnels pendant toute la durée de la crise. Le différentiel de prix avec l'Italie, l'Espagne et l'Allemagne, qui tient uniquement au niveau des taxes, pénalise directement la compétitivité des entreprises françaises.

De nombreuses entreprises, confrontées à une crise qui se prolonge sans réponses à la hauteur de leurs difficultés, sont au bord du gouffre. **La FNTR alerte : si ce désespoir devait rester sans réponse, il pourrait se transformer en manifestations de colère. Les Instances demandent donc au Gouvernement d'apporter des réponses concrètes d'ici à la mi-octobre. À défaut, une nouvelle consultation des entreprises sera engagée pour décider d'actions plus fortes afin de faire entendre la voix des entreprises.**

CONTACT PRESSE :

Camille Mikoczy - Camille.mikoczy@fntr.fr
06 63 09 19 41